

13° R.C.B.H. – 24 & 25 Mars 2012

1. Les responsables de la manifestation :

Commissaire général: Julien BAYLE
Trésorier: Patrick HUCHET
Responsable informatique : Jean Marie MEYRIAL
Responsable communication : Alexandre CHAPEY
Responsable technique : Michel MICHAUX

2. Les dates :

Le 13° R.C.B.H. est programmé les 24 & 25 mars 2012.
Les inscriptions sont ouvertes le 1° décembre 2011.
La [Version définitive] du parcours sera publiée au plus tard le 11 mars 2012.
Les chèques de participation seront encaissés le 11 mars 2012.

3. Les prestations du 13° R.C.B.H. :

Café, croissant au départ du Casino Le Lyon Vert
Le déjeuner de samedi est prévu au Mazet Saint Voy
Le dîner de samedi au Grand Hôtel des Bains à Vals les Bains
La nuit au Grand Hôtel des Bains avec parking gardé
Le déjeuner de dimanche est prévu au Mazet Saint Voy
La remise des prix et le cocktail le dimanche soir au Casino Le Lyon Vert.

4. Les étapes du 13° R.C.B.H. :

Etape : début	Etape : Fin	Distance :	Régularité :(max)	En %
Charbonnières les Bains	Mazet Saint Voy	186 km	53 km	28 %
Mazet Saint Voy	Vals les Bains	130km	57 km	44 %
Vals les Bains	Mazet Saint Voy	113 km	62 km	54 %
Mazet Saint Voy	Charbonnières les Bains	169 km	71 km	42 %
		597 km	233 km	39%

5. Le secteur d'entraînement :

1° étape. 0° secteur : départ toutes les 30 secondes à partir de 8 heures, puis sans contrôleurs
Charbonnières les Bains : départ devant le casino Le Lyon Vert
Point intermédiaire a : km 16,2 dans la côte d'Yzeron (épingle à gauche).
Point intermédiaire b : km 23,4 Restaurant scolaire sortie de Yzeron.
Arrivée : km à St Martin en Haut (garage Renault)

	P.K. 0	P.K. 16,4	P.K.23,6	P.K. 31,0
Distance :	0 km	16,2 km	23,4 km	30,8 km
Tronçon :		16,2 km	7,2 km	7,4 km
Vitesse :		47,5 km/h	47,5 km/h	47,5 km/h
Temps idéal :	0 :00 :00	0 :20 :28 (h :m :s)	0 :09 :06 (h :m :s)	0 :09 :21(h :m :s)
Temps + 5% :	0 :00 :00	0 :21 :29	0 :09 :33	0 :09 :49
Temps + 30%	0 :00 :00	0 :26 :36	0 :11 :50	0 :12 :09
30%*Temps :	0 :00 :00	0 :06 :08	0 :02 :44	0 :02 :48

6. Les secteurs de régularité : (sous réserve de validation avec les communes)

Nouveauté 2012 : Les secteurs de régularité n°2 et n° 4 contiennent un arrêt obligatoire avec preuve de passage (oblitération du badge copilote (n°2) et du badge pilote (n°4). L'absence de l'oblitération est pénalisée comme l'absence d'un contrôle (30% du temps idéal).

1° étape 1° secteur : Samedi matin.

La Grand Croix à Bourg-Argental sans contrôle intermédiaire

Le départ à La Grand Croix, Buffalo Grill.

L'arrivée à Bourg-Argental, place du marché.

Le secteur de régularité fait 52,6 km.

Vitesse choisie par le concurrent entre 40 et 60 km/h.

2° étape. 2° secteur : Samedi après-midi.

Boussoulet à Saint Paul de Tartas.

Départ à Boussoulet, l'Auberge du Meygal, bar-restaurant.

Contrôle de passage avec arrêt à Le Monastier sur Gazeille.

(Oblitération obligatoire du badge copilote)

L'arrivée est sur la place de Saint Paul de Tartas

Le secteur de régularité fait 56,7 km.

Vitesse imposée de 54,2 km/h.

3° étape. 3° secteur : Dimanche matin

Vals les Bains à Sarny sans contrôle intermédiaire.

Le départ à la sortie du parking à Vals les Bains.

La position de l'arrivée non divulguée est donc avant Sarny.

Le secteur de régularité fait moins de 62 km.

Vitesse imposée de 48,5 km/h.

4° étape. 4° secteur : Dimanche après-midi

Saint Jeures à Bourg-Argental.

Le départ de Saint Jeures.....(à préciser)

Contrôle de passage avec arrêt à Saint Bonnet le Froid

(Oblitération obligatoire du badge pilote)

La position de l'arrivée non divulguée est donc avant Bourg-Argental.

Le secteur de régularité fait moins de 61,9 km.

La vitesse est choisie par le concurrent entre 40 et 60 km/h.